

**COMPTE RENDU succinct d'INVITATIONS à 5 départements de VTC le 23 JANVIER à ALBERTVILLE (73)
(REUNION D'INFORMATIONS GENERALES sur la NOUVELLE LOI et Réglementations)**

COLERE des VTC et GRANDES REMISES-LIMOUSINES des SAVOIE et RHONE ALPES contre UBER et Cie , et UNION des VTC et TAXIS pour continuité des CONTROLES de CONCURRENCES DELOYALES par le CODAF.

La Fédération Française FFEVTC-GR était venue à ALBERTVILLE soutenir les VTC et leur annoncer les nouvelles dispositions issues de la LOI GRANDGUILLAUME votée le 19 Dec dernier mettant de l'ordre envers les Opérateurs UBER et Cie considérés comme des exploitants négriers.

Pas moins de 4.000 braves nouveaux Autoentrepreneurs VTC malheureusement inconscients ont du se désinscrire au cours de l'année 2016 du Registre des transports car acculés financièrement par les 25% de commissions à reverser aux dites Sociétés pratiquant des tarifs de prestations encore plus bas que les taxis. C'est la honte de notre pays déclarait le président de séance Mr Hervé ROUSSELIN Trésorier National. Celui-ci demanda à l'assistance de faire passer le message de la sagesse à ne pas manifester et plutôt rester dignes en bons VTC respectueux de notre province de France.

Mais l'analyse de la nouvelle réglementation VTC (loi GRANDGUILLAUME) très soutenue par la FFEVTC-GR à l'Assemblée Nationale comme au Sénat redonne confiance aux Exploitants VTC et VTC GRANDE REMISE puisqu'elle freine considérablement les délivrances de Cartes Professionnelles VTC par la mise en place des examens d'état désormais sous tutelle des Chambres de Métiers, Organismes d'Etat.

Les Invités d'honneur, la famille MARILLET TAXIS et VTC de Grenoble et Maître VERCRUYSSSE furent félicités et remerciés d'avoir gagnés au CONSEIL CONSTITUTIONNEL avec l'appui de Max LAGNEAU Pdt d'Honneur et Francois DONNADILLE Fondateurs de la FFEVTC-GR invités à Matignon et à l'assemblée Nationale permettant à tous les Taxis ou VTC de France de pouvoir récupérer leurs cartes professionnelles auprès de leurs Préfectures respectives.

Autre invité, L'école de pilotage sur neige et glace de la station de FLAINE représentée par son Pdt Mr ERIC CARTON qui apporta son expérience et crédibilité Nationale et offrait ses possibilités de stages futurs en groupe aux adhérents FFEVTC-GR.

Unanimement Taxis et VTC présents se sont mis d'accord de voir continuer les contrôles du CODAF regroupant : les (GENDARMERIES, POLICES, URSSAF, DOUANES, SERVICES FISCAUX comme DREAL, DGCCRF et DIRECCT pour mettre de l'ordre et faire cesser les concurrences déloyales.

Quant aux stages de formations VTC ADFL -France qui recommencent à Albertville comme à Megève et Lyon les examens seront sous tutelles désormais des Chambres De métiers Départementales ou régionales.

Vos dévoués Bénévoles :

André SORDET (26) Max LAGNEAU (74)- Hervé ROUSSELIN-Olivier BOIRAT-Jérôme BOURGEY(73)-Raphael GAY
Bruno PAQUET (69) Dominique BOSCHETTI - Famille MARILLET 38